

**Nabil Mellah, DG des laboratoires Merinal et ex-président de l'Unop**

## **“La pénurie est une réalité”**

**Liberté : Selon des opérateurs pharmaceutiques et le personnel médical de certaines structures publiques, une large liste de médicaments serait en rupture depuis fin janvier. La tutelle nie. Qui dit vrai dans cette affaire ?**

Nabil Mellah : Cette année encore nous revivons les mêmes erreurs avec les mêmes réactions de l'autorité. À savoir un retard dans la délivrance des programmes d'importation suivi d'un déni de la vérité, à savoir l'existence de ruptures. Ignorer les problèmes est la meilleure façon de ne pas les prendre en charge. Pis encore, commettre les mêmes erreurs que par le passé est une situation à laquelle nous nous sommes habitués dans notre secteur en particulier, et en Algérie en général.

**Donc, il y a rupture ?**

Oui, il existe des ruptures, que ce soit en termes de médicaments ou en termes de consommables et de dispositif médical. Les produits ne peuvent être importés que si l'autorité délivre des programmes, ces derniers n'ont été délivrés partiellement qu'en ce mois de février, et plusieurs programmes restent en attente de libération par le MSPRH.

**La solution, selon vous ?**

En ce qui concerne nos propositions, elles sont les mêmes que celles que nous avons faites il y a plus de 10 ans, et elles seront probablement les mêmes l'année prochaine. La santé des Algériens est trop précieuse pour être gérée par l'improvisation et l'approximation, et il se trouve qu'en l'absence de réglementation sérieuse, il est impossible pour le plus sérieux et le plus volontaire des cadres de faire correctement son travail. La réglementation actuelle est antinomique avec les impératifs de stabilité, de visibilité de planification et de sécurisation des approvisionnements de l'Algérie.

Si vous ajoutez à cela l'énorme responsabilité que prennent les décideurs en l'absence de procédures claires et de textes précis et complets, la prise de décision devient chronophage et approximative.

La responsabilité est donc politique étant donné que nous proposons depuis des années la mise à niveau de notre réglementation pour pouvoir anticiper toute situation de pré-rupture et faciliter le travail de l'administration en charge de la régulation.

Malheureusement, comme toujours, nous avons été abreuvés de promesses de révision et de mise à niveau de la réglementation mais demeurons sur le terrain en attente de cette dernière. Le meilleur exemple est l'ANPP qui a mis 9 ans à exister, étant donné que les premiers textes ont été promulgués en 2008 ! Il est triste de me répéter une énième fois, le seul moyen de minimiser les ruptures est de mettre en place un cadre réglementaire stable, visible et transparent qui doit être un véritable code de la route de l'industrie pharmaceutique et ainsi prévenir les “accidents” générateurs de ruptures.

Parallèlement à cela il y a lieu de mettre en place des outils de contrôle permettant d'avoir une visibilité permanente sur les besoins de l'Algérie, et veiller à ce que tous les opérateurs respectent ce fameux code de la route. Comme le dit une célèbre citation “tout objectif flou conduit irrémédiablement à une bêtise précise”.